

Annexe aux comptes annuels combinés/consolidés

1. Principes d'établissement des comptes

Les comptes annuels combinés/consolidés 2020 ont été établis conformément aux recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC). Ils reflètent fidèlement la fortune de SWICA ainsi que sa situation financière et ses résultats (True and Fair View). Les normes Swiss GAAP RPC forment un tout. Dès lors, les recommandations formulées doivent être respectées dans leur ensemble.

La norme Swiss GAAP RPC 41 régissant les clôtures individuelles des assureurs-maladie LAMal est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2012. Le groupe SWICA l'applique parallèlement à la norme Swiss GAAP RPC 30 (consolidation), cela depuis l'exercice 2016. L'assujettissement aux Swiss GAAP RPC est un choix volontaire. Les comptes annuels sont établis en fonction d'une présomption de poursuite de l'activité de l'entreprise.

2. Principes de consolidation

Périmètre de consolidation

Les comptes annuels combinés/consolidés englobent la totalité des entreprises contrôlées directement ou indirectement par le groupe SWICA. Par contrôle, on entend la possibilité d'exercer une influence déterminante sur la marche d'une entreprise des points de vue financier et opérationnel. Ainsi en va-t-il normalement lorsque le groupe SWICA détient directement ou indirectement plus de 50% des droits de vote au sein d'une société. Toutes les participations à partir de 20% sont mentionnées ci-après.

Société	Participation	Méthode de consolidation	Cap.-act. en CHF
SWICA Holding SA, Winterthour	100%	Intégralement consolidée	5 000 000
SWICA Assurance-maladie SA, Winterthour	100%	Intégralement consolidée	200 000
SWICA Assurances SA, Winterthour	100%	Intégralement consolidée	20 000 000
SWICA Management SA, Winterthour	100%	Intégralement consolidée	100 000
PRIMA Krankenversicherung AG, Winterthour	100%	Intégralement consolidée	100 000
PROVITA Gesundheitsversicherung AG, Winterthour	100%	Intégralement consolidée	100 000
esurance AG, Zurich	57,2%	Intégralement consolidée	100 000

Les comptes consolidés consistent en une combinaison des deux sociétés mères SWICA Holding SA et SWICA Assurance-maladie SA.

Méthode de consolidation

Les actifs et passifs ainsi que les charges et produits des sociétés consolidées sont intégralement pris en compte. La consolidation du capital a lieu conformément à la méthode de l'acquisition.

Les actifs et fonds étrangers de sociétés rachetées font l'objet d'une nouvelle évaluation à la date de l'acquisition. Elle est effectuée conformément aux principes du groupe SWICA. L'écart entre coût d'acquisition de la participation (goodwill) et fonds propres résultant de cette opération est imputé aux réserves du capital propre du groupe.

S'agissant des participations incluant de 20 à 50 % des droits de vote, le résultat et les fonds propres sont calculés au prorata et portés au bilan selon la méthode de mise en équivalence. Ils figurent dans les placements de capitaux. La part proportionnelle au résultat ainsi que la part proportionnelle au capital propre sont reprises en tant que valeur comptable des participations (non consolidées). Les participations inférieures à 20 % des droits de vote sont inscrites au bilan à la valeur de leur acquisition en tant que capitaux placés.

Date de la consolidation

La date de clôture des exercices financiers de toutes les sociétés entrant dans les comptes annuels combinés/consolidés est fixée au 31 décembre 2020.

Modification du périmètre de consolidation

Durant l'année sous revue, une participation supérieure à 30 % au sein de Centres de santé santemed SA à Winterthour a été vendue.

Relations internes au groupe

Toutes les relations d'affaires entre les sociétés du groupe sont éliminées dans le bilan et le compte de résultat.

3. Principes d'évaluation

L'évaluation des actifs et des passifs a lieu sur la base des critères uniformes mentionnés ci-après. Le principe fondamental de l'évaluation individuelle des actifs et des passifs est appliqué.

Monnaies étrangères

Sur le plan opérationnel, aucune société de SWICA ne gère de comptes libellés en monnaies étrangères. En d'autres termes, toute transaction en monnaie étrangère est débitée ou créditée au cours du jour en CHF.

Dans les cas de placements de capitaux, la conversion des postes en monnaies étrangères s'effectue au cours en vigueur au 31 décembre.

Placements de capitaux

BIENS-FONDS ET BÂTIMENTS

Ce poste englobe aussi bien des immeubles de rapport que des bâtiments utilisés par SWICA. Leur valorisation est effectuée chaque année conformément à la méthode du «discounted cash flow» (DCF). Le taux d'actualisation varie en fonction de l'emplacement et de l'affectation des différents immeubles.

Les nouvelles acquisitions de SWICA ou les projets immobiliers qu'elle entreprend elle-même sont portés au bilan à leur prix d'achat ou de réalisation. La valorisation selon la méthode DCF intervient après leur occupation ou location intégrale, soit, normalement, environ un an après la première location.

PLACEMENTS DE CAPITAUX À REVENU FIXE

L'évaluation a lieu à la valeur du marché sauf s'il s'agit de placements de capitaux à revenu fixe libellés en CHF avec échéance finale, lesquels sont estimés selon l'«amortized cost method» (ACM).

Dans le cas des placements évalués conformément à l'ACM, tous les titres sont soumis régulièrement à des tests individuels de dépréciation. Le but est de contrôler les écarts en pour cent et en chiffres absolus par rapport à la valeur du marché. Lors de fluctuations importantes, les titres concernés sont évalués sur la base de la valeur de marché.

ACTIONS ET PLACEMENTS ANALOGUES

L'évaluation est effectuée à la valeur actuelle. A défaut de valeur de marché, les titres figurent au bilan à la valeur d'acquisition après déduction d'éventuelles pertes de valeur.

PLACEMENTS COLLECTIFS (FONDS)

Ce poste rassemble principalement les catégories de fonds suivants: actions suisses, actions étrangères, obligations, monnaies étrangères et immeubles. Leur évaluation a lieu à la valeur du marché.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les produits dérivés servent à couvrir les fluctuations de cours. Ils sont évalués à la valeur de marché. Les fluctuations positives et négatives de cette dernière sont comptabilisées, de même que la valeur nette de marché de tous les produits dérivés.

PARTICIPATIONS

Ce poste regroupe des participations avec un taux de participation inférieur à 20 %, portées au bilan à la valeur d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur nécessaires.

EMPRUNTS ET HYPOTHÈQUES

Les emprunts et hypothèques sont portés au bilan à la valeur nominale après déduction d'éventuelles corrections de valeur.

Immobilisations incorporelles

Les investissements dans des immobilisations incorporelles sont portés à l'actif à la valeur d'acquisition. Ils sont amortis de manière linéaire sur leur durée d'utilisation, laquelle est de trois ans.

Immobilisations corporelles

Les investissements dans les immobilisations corporelles sont portés à l'actif à la valeur d'acquisition. Ils sont amortis de manière linéaire sur leurs durées respectives d'utilisation, lesquelles sont fixées comme suit:

Biens meubles et équipements	8 ans
Matériel informatique	3 ans
Véhicules	3 ans
Aménagements locatifs	10 ans

Créances

Les créances sont portées au bilan à leur valeur nominale. S'agissant des créances contre des preneurs d'assurance, elles donnent lieu aux corrections de valeur jugées économiquement nécessaires au regard de l'expérience.

Provisions techniques pour propre compte

Le poste des provisions techniques pour propre compte inclut celles constituées pour les reports de primes, les sinistres et prestations, les coûts de traitement des sinistres, le vieillissement, les capitaux de couverture des rentes et les participations aux excédents. S'y ajoutent encore les autres provisions techniques et les provisions techniques pour fluctuations et de sécurité.

Reports de primes

Les reports de primes ne concernent que les produits de niche que sont l'assurance voyage et l'assurance par convention. Pour tous les autres produits d'assurance, les périodes d'assurance correspondent à l'année civile.

Provisions pour les sinistres et prestations

Les provisions pour les prestations d'assurance se rapportent à des sinistres déjà survenus, mais qui n'ont pas encore été déclarés ou remboursés. Le calcul des prestations prévisibles est établi selon des méthodes reconnues par l'autorité de surveillance (méthode chain ladder par exemple).

Provisions pour coûts de traitement des sinistres

Les provisions pour coûts de traitement des sinistres couvrent les frais administratifs relatifs à l'établissement de prestations d'assurance non encore fixées à la date de clôture du bilan.

Provisions de vieillissement

Les provisions de vieillissement font l'objet d'un examen annuel du risque au sens de la meilleure estimation possible (best estimate) qui résulte de la structure des âges. Les calculs déterminent d'éventuels découverts à long terme. La constitution et la dissolution de ces provisions de vieillissement ont lieu automatiquement lors de chaque nouvelle estimation.

Provisions pour capitaux de couverture des rentes

Les capitaux de couverture des rentes sont calculés selon les normes comptables énoncées à l'art. 108 OLAA. La rente sans allocation de renchérissement sert de base de calcul.

Provisions pour participations aux excédents

Ces provisions correspondent aux participations à des excédents à rembourser pour une période de calcul donnée.

Autres provisions techniques

Sous ce poste sont rassemblées les provisions destinées à garantir le financement d'allocations de renchérissement à long terme. Il comprend également les provisions devant couvrir les risques générés par les garanties accordées en matière de changement de catégorie d'assurance. Ces engagements permettent de passer d'une assurance en division commune à une assurance en demi-privé ou en privé sans examen de santé.

Provisions techniques pour fluctuations et de sécurité

Ces provisions couvrent les fluctuations survenant dans le déroulement des sinistres ainsi que d'autres risques liés aux activités d'assurance en général. Elles peuvent être relevées jusqu'à concurrence de montants arrêtés dans les plans d'exploitation. Leur dissolution doit intervenir dès qu'elles excèdent les valeurs maximales définies.

Provisions non techniques PROVISIONS POUR IMPÔTS

Les impôts courants sont calculés en fonction des taux d'imposition en vigueur dans les cantons concernés. Des provisions destinées à assurer leur couverture sont constituées à cet effet dans le cadre de l'établissement de la charge d'impôt et sont portées au bilan dans les comptes de régularisation passifs.

Les impôts différés sur le bénéfice se basent sur une approche orientée bilan. Ils sont calculés en fonction du taux d'impôt déterminant de 20,03%. Tel n'est pas le cas des impôts différés sur les immeubles dont l'établissement prend en compte l'impôt sur les gains immobiliers.

PROVISION POUR RISQUES LIÉS AUX PLACEMENTS DE CAPITAUX

Cette provision est destinée à couvrir les fluctuations à la baisse des placements de capitaux. Le calcul de la «Value at Risk» sert de repère pour la fixation de la provision.

Les paramètres susceptibles d'exercer une influence sur cette valeur font l'objet d'un réexamen au moins une fois l'an. La constitution et la dissolution de cette provision ont lieu dans le cadre du calcul du résultat des placements de capitaux.

DETTES

Les dettes sont portées au bilan à la valeur nominale. Elles sont constituées essentiellement de primes facturées à l'avance ainsi que d'engagements à l'égard de preneurs d'assurance et de fournisseurs de prestations.

Commentaires relatifs au bilan

4. Placements de capitaux

Montants en milliers de francs	Situation au 01.01.2019	Entrées	Sorties	Variation de l'évaluation	Situation au 31.12.2019
Biens-fonds et bâtiments	533 009	33 219	0	16 903	583 131
Placements de capitaux à revenu fixe ACM	1 211 913	702 583	-386 047	-5 689	1 522 760
Placements de capitaux à revenu fixe	273 037	624 171	-626 859	-3 718	266 631
Actions et placements analogues	96 628	49 186	-20 575	20 286	145 526
Placements collectifs	796 128	519 575	-212 688	73 234	1 176 249
Instruments financiers dérivés	-272	-656	545	3 782	3 399
Participations	6 085	0	0	1 741	7 826
Emprunts et hypothèques	10 295	10	-4	0	10 301
Réserve de cotisations de l'employeur	8 269	0	-544	0	7 724
Total	2 935 092	1 928 088	-1 246 172	106 540	3 723 547

Montants en milliers de francs	Situation au 31.12.2019	Entrées	Sorties	Variation de l'évaluation	Situation au 31.12.2020
Biens-fonds et bâtiments	583 131	28 948	0	28 019	640 098
Placements de capitaux à revenu fixe ACM	1 522 760	380 726	-189 432	-7 769	1 706 284
Placements de capitaux à revenu fixe	266 631	379 493	-355 469	476	291 131
Actions et placements analogues	145 526	39 502	-31 360	-3 640	150 028
Placements collectifs	1 176 249	384 361	-402 585	37 903	1 195 928
Instruments financiers dérivés	3 399	102	-137	-2 874	490
Participations	7 826	555	-4 493	-470	3 419
Emprunts et hypothèques	10 301	0	-8 332	0	1 969
Réserve de cotisations de l'employeur	7 724	0	-664	0	7 060
Total	3 723 546	1 213 687	-992 472	51 646	3 996 407

Placements de capitaux à revenu fixe ACM

La valeur de marché des placements de capitaux à revenu fixe évalués selon l'«amortized cost method» (ACM) s'élève à KCHF 1 747 679 au 31 décembre 2020 (année précédente: KCHF 1 554 006).

Participations

Ce poste regroupe les participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence et des participations non consolidées qui sont portées au bilan à leur valeur d'acquisition pour une somme de KCHF 3 334 (année précédente: KCHF 3 334). La variation de l'évaluation des participations estimées selon la méthode de mise en équivalence a été de KCHF 0 durant l'exercice sous revue (année précédente: augmentation de KCHF 1 741).

Performance

La performance des placements de capitaux du groupe SWICA a atteint 4,2% durant l'exercice sous revue (année précédente: 6,5%).

Produits dérivés

Montants en milliers de francs	But	Valeur nette	Valeur de	Valeur de	Valeur nette	Valeur de	Valeur de
		de marché	marché actifs	marché passifs	de marché	marché actifs	marché passifs
		31.12.2019	31.12.2019	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2020	31.12.2020
Opérations à terme	Couverture de change	3 399	3 473	-75	490	1 755	-1 265

5. Immobilisations incorporelles

Montants en milliers de francs	Logiciels
Valeurs comptables nettes au 01.01.2019	1 493
VALEURS D'ACQUISITION	
Situation au 01.01.2019	7 223
Entrées	1 177
Sorties	-67
Situation au 31.12.2019	8 332
CORRECTIONS DE VALEUR CUMULÉES	
Situation au 01.01.2019	-5 730
Amortissements planifiés	-1 862
Sorties	67
Situation au 31.12.2019	-7 525
Valeurs comptables nettes au 31.12.2019	807
VALEURS D'ACQUISITION	
Situation au 31.12.2019	8 332
Entrées	1 119
Sorties	0
Situation au 31.12.2020	9 452
CORRECTIONS DE VALEUR CUMULÉES	
Situation au 31.12.2019	-7 525
Amortissements planifiés	-1 483
Sorties	0
Situation au 31.12.2020	-9 008
Valeurs comptables nettes au 31.12.2020	444

6. Immobilisations corporelles

Montants en milliers de francs	Biens meubles et équipements	Aménagements locatifs	Matériel informatique	Véhicules	Total
Valeurs comptables nettes au 01.01.2019	7 580	11 974	2 801	389	22 745
VALEURS D'ACQUISITION					
Situation au 01.01.2019	16 875	14 190	13 041	1 550	45 655
Entrées	1 144	5 401	1 311	376	8 233
Sorties	0	0	0	-224	-224
Situation au 31.12.2019	18 019	19 591	14 352	1 702	53 664
CORRECTIONS DE VALEUR CUMULÉES					
Situation au 01.01.2019	-9 295	-2 215	-10 240	-1 161	-22 910
Amortissements planifiés	-1 259	-1 641	-2 001	-250	-5 150
Sorties	0	0	0	143	143
Situation au 31.12.2019	-10 553	-3 856	-12 240	-1 268	-27 917
Valeurs comptables nettes au 31.12.2019	7 466	15 735	2 112	434	25 746
VALEURS D'ACQUISITION					
Situation au 31.12.2019	18 019	19 591	14 352	1 702	53 664
Entrées	1 182	6 082	1 248	253	8 765
Sorties	0	0	0	-113	-113
Situation au 31.12.2020	19 201	25 673	15 600	1 842	62 316
CORRECTIONS DE VALEUR CUMULÉES					
Situation au 31.12.2019	-10 553	-3 856	-12 240	-1 268	-27 917
Amortissements planifiés	-1 453	-2 358	-1 560	-261	-5 632
Sorties	0	0	0	38	38
Situation au 31.12.2020	-12 006	-6 214	-13 800	-1 491	-33 511
Valeurs comptables nettes au 31.12.2020	7 195	19 458	1 800	351	28 805

Les aménagements à la demande du locataire comprennent notamment des travaux de transformation et d'agrandissement exécutés dans des bâtiments des sites de Bâle, Frauenfeld et Zoug.

7. Comptes de régularisation actifs

Montants en milliers de francs	31.12.2020	31.12.2019	Variation
Primes	95 326	103 809	-8 483
Intérêts courus	8 671	8 962	-291
Autres comptes de régularisation actifs	2 623	3 155	-532
Total comptes de régularisation actifs	106 620	115 926	-9 306

8. Créances

Montants en milliers de francs	31.12.2020	31.12.2019	Variation
Créances contre preneurs d'assurance	208 639	218 602	-9 963
Organisations d'assurance	8 112	10 641	-2 530
Organisations et personnes proches	15	15	0
Autres créances	42 999	23 775	19 224
Total créances	259 765	253 033	6 732

Durant l'exercice sous revue, des créances pour un total de KCHF 16 139 ont été amorties (année précédente: KCHF 9 734). Dans les autres créances sont inclus KCHF 16 285 à l'encontre de la Confédération pour des coûts de tests COVID-19.

9. Provisions techniques pour propre compte

Montants en milliers de francs	Reports de primes	Provisions pour sinistres et prestations*	Provisions pour le traitement des sinistres	Provisions de vieillissement	Capitaux de couverture des rentes*	Participations aux excédents	Autres provisions techniques	Provisions techniques de fluctuations et de sécurité	Total
Situation au 01.01.2019	0	900 193	17 380	96 861	130 134	84 675	70 170	715 377	2 014 789
Constitutions	59	171 125	3 758	284 256	27 651	13 690	2 636	876	504 051
Dissolutions	0	-119 902	-2 424	-276	-1 534	-10 689	-3 637	-208 704	-347 166
Total variation	59	51 224	1 334	283 980	26 117	3 002	-1 001	-207 828	156 886
Situation au 31.12.2019	59	951 417	18 714	380 840	156 250	87 677	69 169	507 550	2 171 675
Constitutions	44	161 533	3 476	52 437	19 031	14 012	13 627	143 469	407 630
Dissolutions	-59	-161 870	-3 397	-638	-11 856	-22 338	-9 130	-42 457	-251 745
Total variation	-15	-337	79	51 799	7 175	-8 326	4 497	101 012	155 885
Situation au 31.12.2020	44	951 080	18 793	432 640	163 425	79 350	73 666	608 562	2 327 560

* La part de réassurance s'élève à KCHF 2 314 au 31 décembre 2020 (année précédente: KCHF 6 656).

10. Provisions non techniques

Montants en milliers de francs	Provisions pour litiges	Autres provisions	Total
Situation au 01.01.2019	0	0	0
Constitutions	0	0	0
Dissolutions	0	0	0
Total variation	0	0	0
Situation au 31.12.2019	0	0	0
Constitutions	359	0	359
Dissolutions	0	0	0
Total variation	359	0	359
Situation au 31.12.2020	359	0	359

11. Provisions pour risques liés aux placements de capitaux

Montants en milliers de francs	Total
Situation au 01.01.2019	432 667
Constitutions	118 317
Dissolutions	-4 326
Total variation	113 992
Situation au 31.12.2019	546 659
Constitutions	31 846
Dissolutions	-2 174
Total variation	29 672
Situation au 31.12.2020	576 331

12. Comptes de régularisation passifs

Montants en milliers de francs	31.12.2020	31.12.2019	Variation
Courtages	32 006	32 006	0
Compensation des risques	120 414	142 158	-21 744
Provisions à court terme pour impôts	32 119	31 384	735
Autres passifs transitoires	19 960	14 031	5 929
Total comptes de régularisation passifs	204 500	219 580	-15 080

13. Dettes

Montants en milliers de francs	31.12.2020	31.12.2019	Variation
Dettes sur prestations d'assurance	130 533	135 588	-5 055
Preneurs d'assurance	264 933	205 800	59 133
Agents et intermédiaires	-2 455	-2 122	-333
Autres dettes	21 782	20 419	1 363
Total dettes	414 793	359 685	55 108

Les dettes envers les preneurs d'assurance sont des primes facturées à l'avance pour l'année suivante.

Les dettes envers des agents et intermédiaires se traduisent par un montant négatif en raison de paiements d'acomptes effectués à des sociétés de courtage pour l'année suivante.

Explications relatives au compte de résultat

Les principales sources de recettes du groupe d'assurance-maladie et accidents SWICA sont composées des primes d'assurance après déduction des diminutions de recettes. Les primes sont comptabilisées pour les exercices auxquels elles se réfèrent.

14. Primes acquises pour propre compte

Montants en milliers de francs	2020	2019
Primes des assurés	4 966 997	4 860 671
Parts des primes des réassureurs	-2 177	-2 087
Contributions des pouvoirs publics	1 981	1 789
Reports de primes	15	-59
Total primes acquises pour propre compte	4 966 815	4 860 314

15. Charges de sinistres et de prestations pour propre compte

Montants en milliers de francs	2020	2019
Prestations payées brutes	-4 572 605	-4 483 395
Participation aux coûts des assurés	501 815	504 875
Variation des provisions techniques	-155 899	-156 827
Parts des réassureurs	10 237	11 736
Total charges de sinistres et de prestations pour propre compte	-4 216 452	-4 123 611

Au cours de l'année sous revue, des coûts de tests COVID-19 à hauteur de KCHF 20972 ont été pris en charge par la Confédération.

15.1 Variation des provisions techniques pour propre compte

Montants en milliers de francs	2020 Montant pour propre compte	2020 Parts des réassureurs	2020 Montant brut	2019 Montant pour propre compte	2019 Parts des réassureurs	2019 Montant brut
Provisions pour sinistres et prestations	-471	808	337	-51 380	156	-51 224
Provisions pour les coûts de traitement des sinistres	-79	0	-79	-1 334	0	-1 334
Provisions de vieillissement	-51 799	0	-51 799	-283 980	0	-283 980
Capitaux de couverture des rentes	-2 025	-5 150	-7 175	-26 727	611	-26 117
Participation aux excédents	8 326	0	8 326	-3 002	0	-3 002
Autres provisions techniques	-4 497	0	-4 497	1 001	0	1 001
Variation des provisions techniques de fluctuations et de sécurité	-101 012	0	-101 012	207 828	0	207 828
Total variation des provisions techniques pour propre compte	-151 557	-4 342	-155 899	-157 594	767	-156 827

16. Charges d'exploitation pour propre compte

Montants en milliers de francs	2020	2019
Charges de personnel	-203 677	-191 292
Frais de locaux	-18 075	-16 947
Charges informatiques	-72 427	-62 941
Marketing et publicité	-12 951	-15 382
Autres charges administratives	-33 118	-28 480
Dédommagements reçus pour frais administratifs	17 101	17 180
Frais administratifs directs	-118 548	-97 946
Amortissements	-7 119	-7 012
Total charges d'exploitation pour propre compte	-448 814	-402 820

Les frais administratifs directs comprennent des commissions, des dédommagements payés pour frais administratifs et des courtages. Les courtages se montent pour l'année sous revue à KCHF -70 067 (année précédente: KCHF -66 608).

17. Autre résultat d'exploitation

L'autre résultat d'exploitation comprend la décomptabilisation d'affaires d'assurance d'un montant de KCHF 7 331 (année précédente: KCHF 613) et des charges résultant des liquidités d'un montant de KCHF -1 875 (année précédente: KCHF -2 376).

18. Résultat des placements de capitaux

Montants en milliers de francs	2020 Bénéfices et pertes réalisés	2020 Bénéfices et pertes non réalisés	2020 Total	2019 Bénéfices et pertes réalisés	2019 Bénéfices et pertes non réalisés	2019 Total
PRODUITS DES PLACEMENTS DE CAPITAUX						
Biens-fonds et bâtiments	23 544	33 620	57 164	23 048	18 185	41 233
Placements de capitaux à revenu fixe	34 949	8 653	43 602	42 910	4 203	47 113
Actions et placements analogues*	19 172	6 141	25 313	11 505	22 089	33 593
Placements collectifs (fonds)	99 926	102 171	202 096	64 355	99 593	163 948
Instrument financiers dérivés	25 767	2 083	27 850	5 957	4 104	10 062
Emprunts et hypothèques	31	0	31	115	0	115
Total produits des placements de capitaux	203 388	152 668	356 056	147 891	148 174	296 065
CHARGES DES PLACEMENTS DE CAPITAUX						
Biens-fonds et bâtiments	-3 155	-5 601	-8 756	-2 817	-1 282	-4 098
Placements de capitaux à revenu fixe	-15 835	-15 946	-31 781	-10 676	-13 610	-24 286
Actions et placements analogues	-1 896	-10 252	-12 148	-1 011	-61	-1 072
Placements collectifs (fonds)	-62 270	-64 267	-126 537	-21 487	-26 359	-47 846
Instrument financiers dérivés	-10 867	-4 956	-15 823	-9 817	-323	-10 140
Emprunts et hypothèques	-21	0	-21	-24	0	-24
Réserve de cotisations de l'employeur	0	0	0	0	0	0
Frais d'administration de la fortune	-5 753	0	-5 753	-7 604	0	-7 604
Total charges des placements de capitaux	-99 798	-101 022	-200 819	-53 435	-41 634	-95 069
Variation des provisions pour risques liés aux placements de capitaux	0	-29 672	-29 672	0	-113 992	-113 992
Total résultat des placements de capitaux	103 591	21 974	125 565	94 456	-7 452	87 004

* Ce poste comprend sous les bénéfices et pertes réalisés le produit de la vente de participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence pour une somme de CHF 6 610 (année précédente: attributions sous les bénéfices et pertes non réalisés de KCHF 1 741).

19. Résultat extraordinaire

Le résultat extraordinaire inclut notamment une attribution à la caisse de pensions de KCHF 6 000.

20. Impôts sur le bénéfice

Ce poste regroupe les impôts sur le bénéfice pour l'année 2020, les charges de provision pour risques liés aux placements de capitaux non déductibles fiscalement ainsi que les impôts différés sur le bénéfice.

Dettes envers des institutions de prévoyance

La réserve de cotisations de l'employeur au sein de la Fondation de prévoyance du personnel SWICA a été constituée pour l'adaptation nécessaire des bases techniques. La dissolution annuelle est effectuée par le biais des charges de personnel.

Réserve de cotisations de l'employeur sans renonciation à son utilisation

Montants en milliers de francs	Total
Situation au 01.01.2020	7 724
Apports	0
Dissolutions	-664
Rémunération	0
Situation au 31.12.2020	7 060
Résultat de la RCE dans les charges de personnel	-664

SWICA Assurance-maladie SA renonce à une rémunération.

Charges de prévoyance dans les charges de personnel: KCHF 18 198.

La Fondation de prévoyance du personnel SWICA présente un degré de couverture de 114,2% et ne dispose pas de fonds libres (ni excédent de couverture ni découvert).

Autres indications

Engagements de leasing hors bilan

Engagements de leasing avec échéance jusqu'à cinq ans: engagements de leasing purs, à hauteur de KCHF 3 200 (année précédente: KCHF 3 200) et engagements de leasing pour des intérêts et coûts dus dans le contexte de baux à loyer, à hauteur de KCHF 6 269 (année précédente: KCHF 8 471).

Engagements de leasing avec échéance au-delà de cinq ans: engagements de leasing pour des intérêts et coûts dus dans le contexte de baux à loyer, à hauteur de KCHF 79 930 (année précédente: KCHF 69 164).

Déclaration de garantie, acte de nantissement général, régression de rang au profit de tiers

La Fondation de prévoyance du personnel SWICA est au bénéfice d'une garantie de financement accordée par SWICA Assurance-maladie SA. Elle est activée en cas de sous-couverture de la Fondation de prévoyance du personnel SWICA, cela dans le but de restaurer un degré de couverture de 100% par prélèvement dans la réserve de cotisations de l'employeur. A noter que cette garantie est limitée au maximum à 10% des engagements de prévoyance. Dès que le degré de couverture excède à nouveau la cible de 100%, la réserve de cotisations de l'employeur sert à compenser les cotisations courantes dues. Au cours de l'exercice, le degré de couverture de la Fondation de prévoyance du personnel SWICA s'est élevé à 114,2%.

Honoraires de l'organe de révision

Prestations de révision (honoraires convenus): KCHF 442 (année précédente: KCHF 486) Autres prestations: KCHF 83 (année précédente: KCHF 460).

Dettes éventuelles

Il n'existe ni dettes ni engagements éventuels.

Responsabilité solidaire pour les dettes relatives à la TVA

Les sociétés du groupe SWICA, de l'association SWICA Organisation de santé et de la Fondation pour une offre d'assurance élargie font partie d'un groupe TVA et sont solidairement responsables de leurs dettes à l'égard de l'Administration fédérale des contributions.

Evénements survenus après la clôture du bilan

Aucun événement qui serait survenu entre la date de clôture du bilan et celle de l'approbation des comptes annuels combinés/consolidés, soit le 31 mars 2021, n'est à mentionner.